

# La Navette Casamontoise



Chirassimont  
2017



# MOT DU MAIRE

---



L'engagement au service d'une commune, de l'intercommunalité, signifie pour les élus locaux : défendre la ruralité, croire en l'avenir, adapter en permanence le cadre de vie aux évolutions réglementaires. Ce qui oblige à tout faire pour maintenir ou créer un minimum de services de proximité qu'ils soient publics ou privés. C'est aussi comprendre que l'urbain et le rural doivent être complémentaires. Sur la dernière décennie ce sont les périphéries urbaines qui ont été préférées par nos concitoyens. La baisse d'attractivité pour les centres-villes, petits commerces inclus, alarme les pouvoirs publics et les élus concernés, avec pour conséquence des lois et directives d'aménagement d'inspiration urbaine. Nos territoires ruraux ont des avantages qui doivent être valorisés. L'emploi et la population progressent. Le développement rapide de l'E-commerce avec une croissance à 2 chiffres facilite la vie rurale. A l'évolution des comportements pour les achats par internet, ajoutons le développement du travail à distance qui va prendre une place importante dans l'organisation des entreprises du tertiaire, voire dans les services de l'État. La récente réforme du code du travail encourage le télétravail et prévoit un cadre juridique. La fibre optique (financée pour une part importante par la CoPLER) sera en service fin 2018 sur notre commune, elle facilitera le fonctionnement de ces moyens. Les services médicaux se sont renforcés, les services à domicile se sont développés ainsi que ceux pour la petite enfance, ce qui nous permet de croire en l'avenir de notre territoire. Bien qu'éloignés de la périphérie des villes, nous avons beaucoup d'atouts.

Les travaux nécessaires à l'attractivité de notre village ont été entrepris, la plupart se terminent. Tout en mettant aux normes notre assainissement collectif (*séparation des réseaux et nouvelle station d'épuration*), nous avons rendu notre bourg plus accueillant, (embellissement de la place de l'église, voirie avec zone 30). Les travaux, nombreux depuis 2 ans, ont été une gêne pour tous. Même si certains ont montré de l'impatience, merci à tous pour votre compréhension. Grâce à la mobilisation importante de la municipalité pour ces travaux, l'installation d'un multiservice a été réalisée, nous avons mis aux normes d'accessibilité de plusieurs bâtiments publics et, créé 2 logements qui sont occupés. Merci à tous ceux qui embellissent leur maison en rénovant les façades. C'est un ensemble de choses qui rend notre bourg accueillant. Merci aussi à toutes les personnes (*équipe municipale et particuliers*) qui s'occupent du fleurissement.

Notre PLU a été définitivement approuvé en mai dernier, soutenu par la CoPLER. Nous avons défendu un projet raisonnable, bien au-delà des premières restrictions souhaitées par les services de l'Etat. Ces derniers se sont montrés très à l'écoute de nos arguments. Dès cet été nous avons travaillé sur un projet de lotissement qui permet aujourd'hui d'avoir à disposition 10 lots. L'amélioration de l'assainissement collectif conditionnait cette possibilité. L'avant-projet fait l'objet d'une présentation dans cette navette.

Depuis quelques années les moyens financiers des communes se restreignent. Après la dotation générale de fonctionnement, c'est la dotation d'équipement des territoires ruraux qui va diminuer de 20% dès 2018. Mon propos n'est pas d'entrer dans le détail de la répartition des dotations, mais de constater que les coups de rabot que nous impose l'Etat pour limiter son déficit, touchent sérieusement le budget des communes. Les médias n'ont pas manqué de vous informer.

Votre Conseil Municipal reste, malgré toutes les difficultés du moment, motivé. Il travaille avec optimisme au maintien de notre commune. Que toutes les associations qui créent du lien social et organisent une constante animation soient remerciées, sans oublier que la vie casamontoise dépend du dynamisme de toutes et de tous.

Recevez tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018.

**Jean-Paul JUSSERME**



# INFOS DIVERSES

## **SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

### *Horaires d'ouvertures au public*

- ✓ Mardi au vendredi  
**8h30 à 11h30**
- ✓ Samedi  
**9h30 à 12h00**

### **Contacts**

- ✓ Tél : 04.77.62.43.31
- ✓ Fax : 09.57.15.08.53
- ✓ Email :  
[mairie.chirassimont@copler.fr](mailto:mairie.chirassimont@copler.fr)

*Permanence de M. le Maire et ses  
adjoints sur RDV*

## **AGENCE POSTALE**

### *Horaires d'ouvertures au public*

- ✓ Mardi au vendredi  
**8h30 à 11h30**
- ✓ Samedi  
**9h30 à 12h00**

### *Heure limite de dépôt de courrier*

- ✓ Lundi au vendredi :  
**12h00**

***Pas de départ le samedi***



**LA POSTE**

## **PAROISSE**

**STE ANNE EN VAL DE GAND**  
Père GERVAIS  
04 77 64 72 74

### ***Photo - Composition :***

Céline André

### ***Rédaction- Administration :***

Mairie de Chirassimont

### ***Directeur de publication :***

Jean-Paul Jusselme

### ***Impression :*** Imprimerie du Coteau

## **DÉPOT SAUVAGE**

Tout dépôt de déchets (même recyclables) dans la nature, aux pieds des conteneurs de tri, ou aux abords de la chaussée en dehors des jours de collecte, est sanctionné par l'article R632-1 du code pénal de l'environnement.

Les containers prévus pour recevoir des emballages : verre, papier et autres déchets recyclables, n'est pas un emplacement pour déposer d'autres déchets.

## **DÉCHETTERIE DE MATARD - CROIZET SUR GAND**

***Ouverte du mardi au samedi***

*Fermée le lundi*

**Du 16 mars au 14 novembre**  
de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

**Du 15 novembre au 15 mars**  
de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00



## **VOITURES « VENTOUSES »**

Véhicule en stationnement sur les parkings publics à la même place depuis plusieurs semaines.

***Est-il un véhicule volé, abandonné ?***

Vous devez informer la mairie qui fera le nécessaire pour identifier le véhicule et prendre les mesures qui s'imposent.

## **CHIENS ERRANTS**

***A l'attention des propriétaires de chiens qui laissent leur animal divaguer dans le bourg***

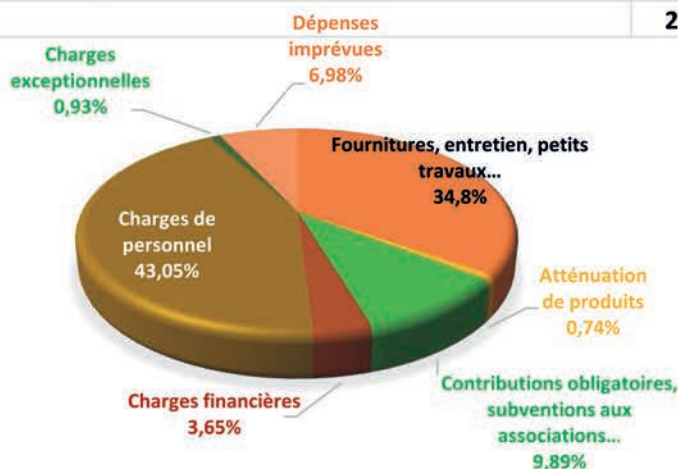
Nos efforts pour rendre plus accueillant notre village sont mis à mal par des chiens qui, au-delà des déjections, éventrent les poubelles sorties le lundi matin, grattent les massifs de fleurs. Ceux de la place de l'église sont particulièrement ciblés...avec destruction des plantes.



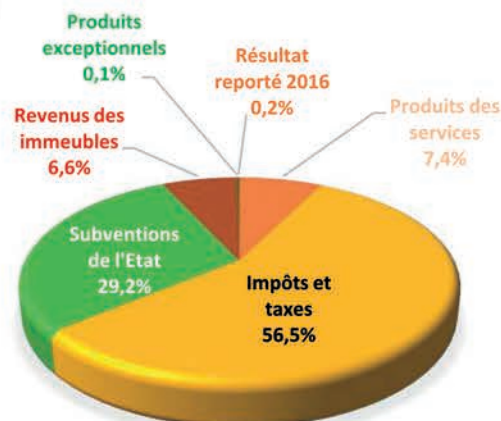
# BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

## Fonctionnement

| DEPENSES                                                    | Montant             |
|-------------------------------------------------------------|---------------------|
| Fournitures, entretien, petits travaux...                   | 95 152,88 €         |
| Atténuation de produits                                     | 2 018,00 €          |
| Contributions obligatoires, subventions aux associations... | 27 067,28 €         |
| Charges financières                                         | 10 000,00 €         |
| Charges de personnel                                        | 117 854,40 €        |
| Charges exceptionnelles                                     | 2 547,83 €          |
| Dépenses imprévues                                          | 19 096,44 €         |
|                                                             | <b>273 736,83 €</b> |

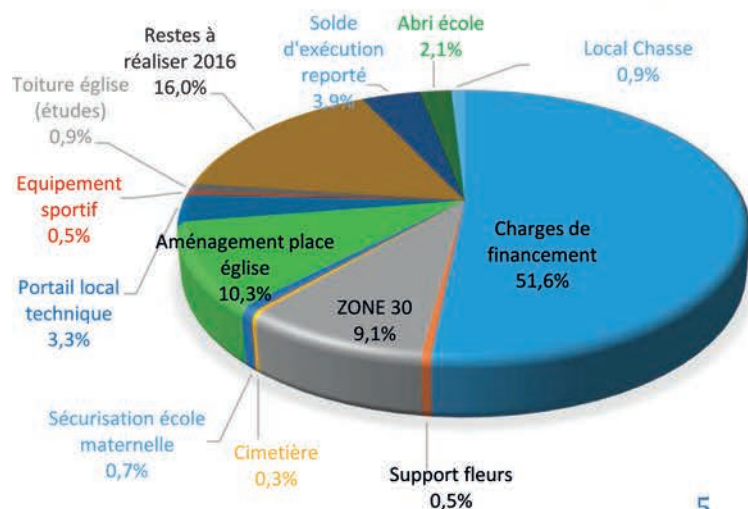


| RECETTES               | Montant             |
|------------------------|---------------------|
| Produits des services  | 20 300,00 €         |
| Impôts et taxes        | 154 650,00 €        |
| Subventions de l'Etat  | 80 011,00 €         |
| Revenus des immeubles  | 18 000,00 €         |
| Produits exceptionnels | 200,00 €            |
| Résultat reporté 2016  | 575,83 €            |
|                        | <b>273 736,83 €</b> |

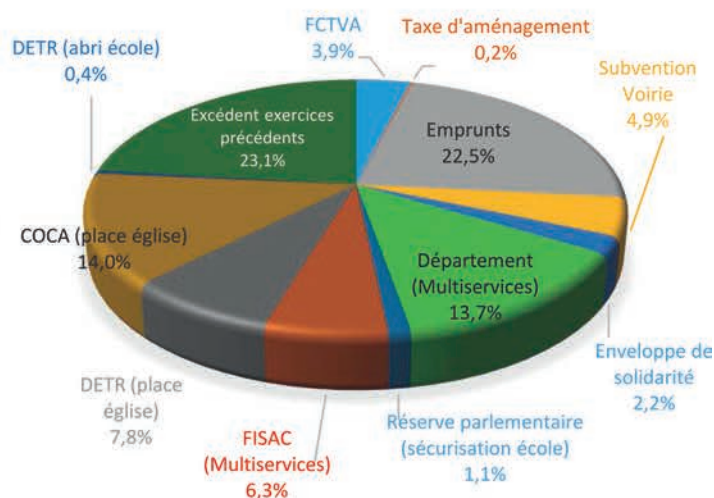


## Investissement

| DEPENSES                      | Montant             |
|-------------------------------|---------------------|
| Charges de financement        | 171 536,61 €        |
| Support fleurs                | 1 500,00 €          |
| Zone 30 RD5 et 49             | 30 335,29 €         |
| Cimetière                     | 1 000,00 €          |
| Sécurisation école maternelle | 2 383,92 €          |
| Aménagement place église      | 34 200,00 €         |
| Portail local technique       | 11 000,00 €         |
| Equipement sportif            | 1 500,00 €          |
| Toiture église (études)       | 3 000,00 €          |
| Restes à réaliser 2016        | 53 054,65 €         |
| Solde d'exécution reporté     | 13 090,77 €         |
| Abri école                    | 7 000,00 €          |
| Local Chasse                  | 3 000,00 €          |
|                               | <b>322 601,24 €</b> |



| RECETTES                                   | Montants            |
|--------------------------------------------|---------------------|
| FCTVA                                      | 13 000,00 €         |
| Taxe d'aménagement                         | 500,00 €            |
| Emprunts                                   | 74 878,52 €         |
| Subvention Voirie                          | 16 149,52 €         |
| Enveloppe de solidarité                    | 7 174,00 €          |
| Département (Multiservices)                | 45 459,00 €         |
| Réserve parlementaire (sécurisation école) | 3 750,00 €          |
| FISAC (Multiservices)                      | 20 926,60 €         |
| DETR (place église)                        | 26 000,00 €         |
| COCA (place église)                        | 46 400,00 €         |
| DETR (abri école)                          | 1 395,00 €          |
| Excédent exercices précédents              | 76 968,60 €         |
|                                            | <b>332 601,24 €</b> |





# ASSAINISSEMENT

## Réseau

Le réseau public de collecte des eaux usées a été séparé de celui des eaux pluviales.

Chaque propriétaire du bourg a accès à ce réseau.

Ces conditions obligent toute habitation située dans la zone de desserte à se raccorder. Les propriétaires disposent d'un délai de 2 ans depuis la mise en service. Pour toute question, s'adresser en mairie. Les raccordements devront être terminés avant juin 2019.

Comme précisé dans la précédente navette et pour rappel : les habitations non raccordables doivent avoir une installation individuelle en conformité. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la CoPLER assure le contrôle sous la responsabilité de la commune. Vous ne pouvez pas refuser l'accès aux agents vérificateurs.



## Station d'épuration (STEP)

Un diagnostic des lagunes réalisé en 2014, au regard de celui réalisé en 2008, la création d'une nouvelle station d'épuration a été classée en priorité 1, ce qui a permis d'accélérer le projet et d'obtenir les subventions.

Notre station correspond aux dispositions réglementaires en vigueur, en particulier celles fixées par l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif.

## Lagunes

La remise en état des anciennes lagunes comprenant l'épandage des boues est une démarche volontaire qui n'est pas subventionnée. Les travaux se termineront en début d'année, ils comprennent le chaulage et de nouvelles analyses des terrains concernés par l'épandage des boues.

Le coût total incluant les études et analyses dépasse 60 000 € TTC.



| DÉPENSES                   | MONTANTS         |
|----------------------------|------------------|
| Station d'Épuration        | 250 865 €        |
| Nettoyage des lagunes      | 45 111 €         |
| Remise en état du terrain  |                  |
| Frais d'études et analyses | 31 520 €         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>327 496 €</b> |

| RECETTES               | MONTANTS         |
|------------------------|------------------|
| Bassin Loire Bretagne  | 132 437 €        |
| Conseil Départemental  | 34 000 €         |
| Fonds Compensation TVA | 44 757 €         |
| Emprunt                | 116 302 €        |
| <b>TOTAL</b>           | <b>327 496 €</b> |



# BATIMENTS

## 4 chantiers réalisés cette année

### **ÉCOLE**

Changement de l'ancien portail et pose de marquises pour abriter les deux entrées de l'école, et les parents en attente de la sortie des classes.

### **LOGEMENT**

Suite à des problèmes d'infiltrations et d'une mauvaise isolation, nous avons remplacé trois fenêtres dans le logement de l'école côté cour avec pose de volets roulants.

### **MAIRIE**

La société de chasse souhaitant disposer d'un local communal pour stocker son matériel et ses activités : plusieurs possibilités ont été étudiées avec les chasseurs. Plusieurs pièces étant libres dans le sous-sol de la mairie, il a été décidé d'effectuer quelques travaux pour rendre ces locaux utilisables par les chasseurs dès le printemps 2018.

### **LOCAL TECHNIQUE**

L'objectif des travaux dans ce bâtiment était d'isoler l'accès au compteur EDF du local de stockage de l'employé communal. Nous avons donc créé un SAS indépendant pour le compteur électrique. Ainsi les utilisateurs de la salle auront un accès direct en cas de coupure de courant. Le portail actuel en très mauvais état sera remplacé et installé en retrait dans le sous-sol avec création d'une porte de service indépendante.



### **Pour 2018 : plusieurs projets sont en cours de chiffrage**

- ✓ Mise aux normes électriques de la salle des associations et de l'école
- ✓ Transformation de l'ancien bureau de poste en logement locatif d'environ 50m<sup>2</sup>
- ✓ Une étude technique et financière sera lancée en 2018 pour le projet de rénovation de la toiture de l'église vu le coût important de cette opération.

*Bonne année à tous – Bruno MUZEL*

# VIE SCOLAIRE

La rentrée scolaire du RPI Chirassimont-Machézal en septembre 2017 s'est bien passée.

Suivant le nombre d'enfants scolarisés, la répartition des différents niveaux est harmonisée pour équilibrer les classes. Cette année, les enfants du CE2 ont rejoint Chirassimont.

| Niveau scolaire                               | Enseignants     | Nombre élèves    |
|-----------------------------------------------|-----------------|------------------|
| <b>Ecole de Chirassimont (04 77 62 41 42)</b> |                 |                  |
| Maternelle (PS – MS – GS)                     | Amandine PERONO | 20               |
| CP - CE1 – CE2                                | André BAISSAT   | 18               |
| <b>Ecole de Machézal (04 77 62 42 47)</b>     |                 |                  |
| CM1-CM2                                       | Caroline MONET  | 17               |
| <b>TOTAL</b>                                  |                 | <b>55 élèves</b> |

L'enseignante de l'école maternelle prévoit d'accueillir en janvier 2018, les enfants étant nés début 2015.

*Notre RPI fonctionne bien et permet une bonne scolarité aux enfants des deux communes. Celles-ci comprennent l'importance des écoles sur nos petits villages. Chaque famille ayant des enfants à scolariser en primaire doit comprendre l'enjeu de le faire sur le village afin de maintenir nos effectifs et éviter une fermeture de classe.*

Plusieurs services ont été mis en place depuis de nombreuses années pour permettre un bon accueil des enfants. **La gestion de tous ces services est assurée par des parents du Sou des Ecoles. Merci pour leur dévouement.**

## Le Transport Scolaire



Chaque jour 35 enfants empruntent le transport scolaire (ramassage campagne de Machézal, école de Machézal à l'école de Chirassimont) assuré par la société Aquillon. Chaque usager doit être muni d'une carte de transport délivré par le Conseil Départemental (110 €/an).

**Responsable Transport scolaire :**  
*Estelle PETIT*  
**Adjointe :** *Marion GUILLOT*



# VIE SCOLAIRE

## La Cantine



Entre 25 et 30 enfants se regroupent à la cantine à Machézal.

Nos petits gourmets apprécient les repas préparés par Carole et Magali. La participation demandée aux familles est de 2,60 € par repas. Les deux communes prennent en charge les frais de personnel et des locaux.

**Responsable Facturation Cantine :**

*Karine PEJOUX*

## La Garderie



Chaque jour, les enfants peuvent se rendre à la garderie à Machézal ouverte le matin de 7h20 à 8h20, le soir de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 11h30 à 12h30. Les enfants sont accueillis par Nathalie et Carole.

Coût par enfant : 1,50€/l'heure.

**Responsable Garderie : Sébastien TIZIANEL**

**Adjointe : Céline VIVEL**

*Agnès BONNEFOY*

## Temps d'Activités Périscolaires

Fin 2016, les enfants ont été sollicités pour faire des dessins de Noël qui ont été distribués aux militaires en opérations pendant les périodes de fêtes.





## MULTISERVICES

Sa réouverture récente permet de retrouver un lieu de rencontre. Ce commerce est essentiel à la vie de notre village. Bar, repas, épicerie avec dépôt de pain, à nous d'utiliser tous les services que la commerçante Cassandra Dell'Oste nous offre.

Vous pouvez trouver prochainement tous les produits d'épicerie courante, fruits légumes, avec des produits locaux.



### Horaires d'ouverture

**REPAS :**  
Vendredi soir  
Samedi midi et soir

**Lundi – Mardi – Jeudi**  
7h 30 à 13h et 16h à 19h30

**Vendredi – Samedi**  
8h à 13h et de 16h à 23h

**Dimanche**  
8h à 13h

 Rejoignez-nous  
LE CASAMONTOIS

**Fermeture le Mercredi**

## BOULANGERIE BIO « A PARTS ÉGALES »

Comme annoncé dans notre dernière navette, Jean-Luc D'Aléo fabrique dans notre village du pain bio qu'il cuit au feu de bois. Pétri à la main avec des farines sans additif, issues de blés locaux cultivés sans intrant chimique, son pain est fait au pur levain naturel (farine et eau sans ajout de levure). Il vend sur les marchés de la région. A Chirassimont vous trouvez ce pain naturel au multiservices.





# ADRESSAGE

Déjà évoqué la fibre optique sera mise à la disposition de chaque logement en fin d'année 2018, ce qui oblige de numéroté les habitations. Une commission a travaillé sur le sujet et les dénominations de rues ont été approuvées par une délibération du conseil municipal.

Le plan du bourg et celui de l'ensemble de la commune vous permet de situer le nom des rues, vos numéros vous seront communiqués dans les premiers mois de l'année, ce qui facilitera les livraisons avec le guidage par GPS.

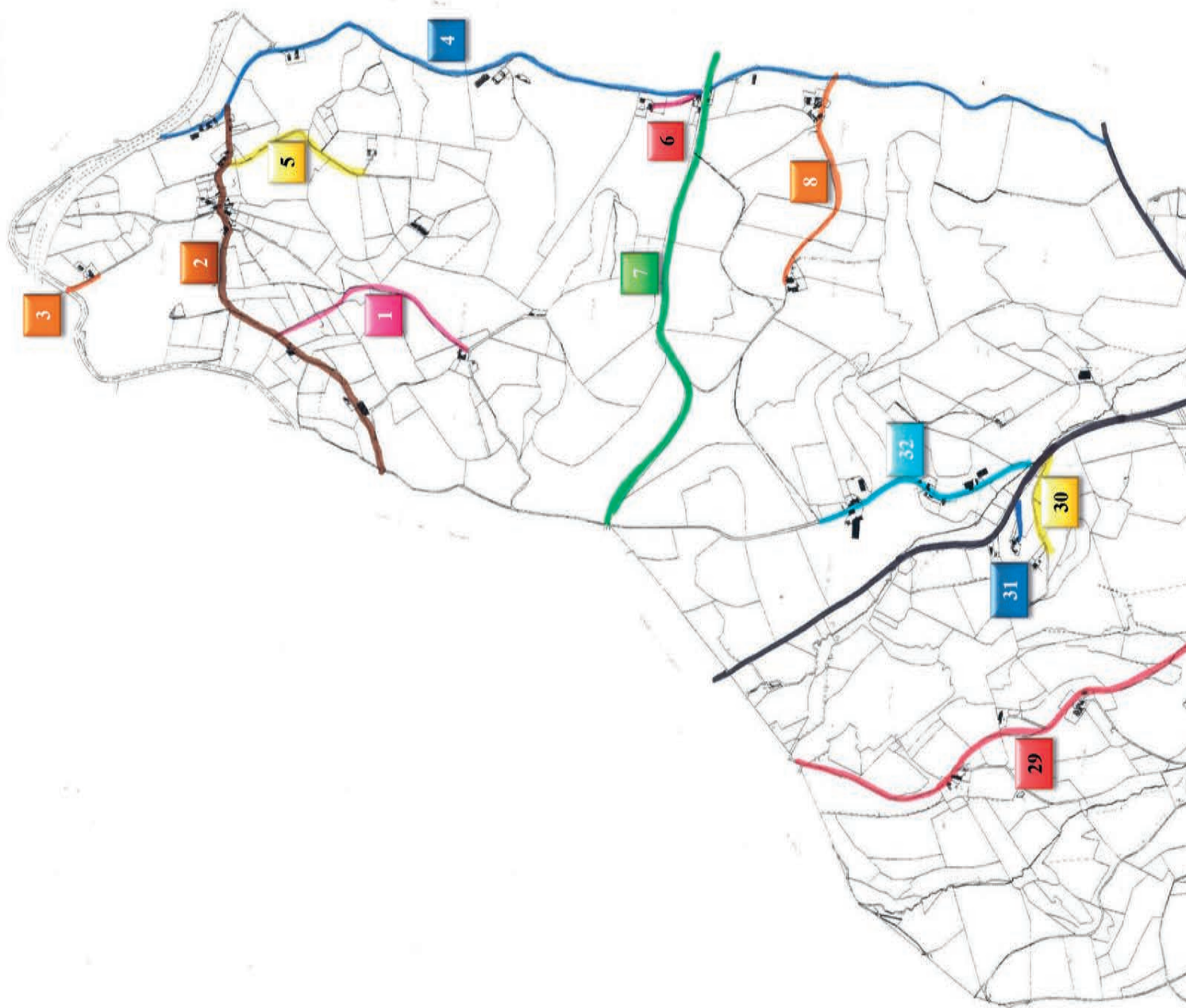




**Légende :**

1. Chemin de Chez Jeandelot
2. Chemin du Hameau des Champs
3. Impasse de la Mule
4. Impasse du Hameau des Champs
5. Chemin des Champs
6. Impasse de la Roche
7. Chemin de la Roche
8. Chemin de Lespinasse à la Voute
9. Chemin de la Bûche
10. Impasse Fayot
11. Impasse Pirotte
12. Chemin des Verdonnières
13. Chemin de Montmiron
14. Chemin de la Grêle
15. Chemin des Gouttes
16. Chemin de la Casse
17. Chemin de la Sauvetey
18. Impasse de la Sauvetey
19. Chemin de Chez Michat
20. Chemin de Savigny
21. Chemin de Barraquand
22. Chemin de la Croix l'Oeillon
23. Chemin de Bûchère
24. Chemin de Clavières
25. Chemin des Bois Raly
26. Chemin de l'Étang
27. Chemin de Valfort
28. Chemin de la Saudiat
29. Chemin de Landine
30. Impasse de Font Froide
31. Chemin de Font Froide
32. Chemin de Vareille

■ Routes Départementales









# AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Depuis 3 ou 4 décennies, les conseils municipaux successifs ont évoqué un agrandissement du cimetière : le nombre de concessions disponibles étant très limité. Le projet, déjà budgétisé pour les études préalables, avance. Le terrain sera prochainement acheté et nous pourrons programmer les travaux. Un plan ci-dessous permet de visualiser la position.

L'ossuaire et le columbarium devraient être installés en 2019.



La concession d'une tombe doit être renouvelée par le titulaire ou l'un de ses héritiers. En l'absence de renouvellement les terrains font retour à la commune.

La demande de renouvellement peut être faite avant l'expiration dans le délai maximum de 2 ans.

Lorsqu'une concession n'a pas été renouvelée dans sa période d'expiration ou dans les 2 années qui suivent, le renouvellement n'est plus de droit.

Des petits panneaux signalent aux familles les expirations.

***Pour les modalités de renouvellement : se renseigner en mairie.***

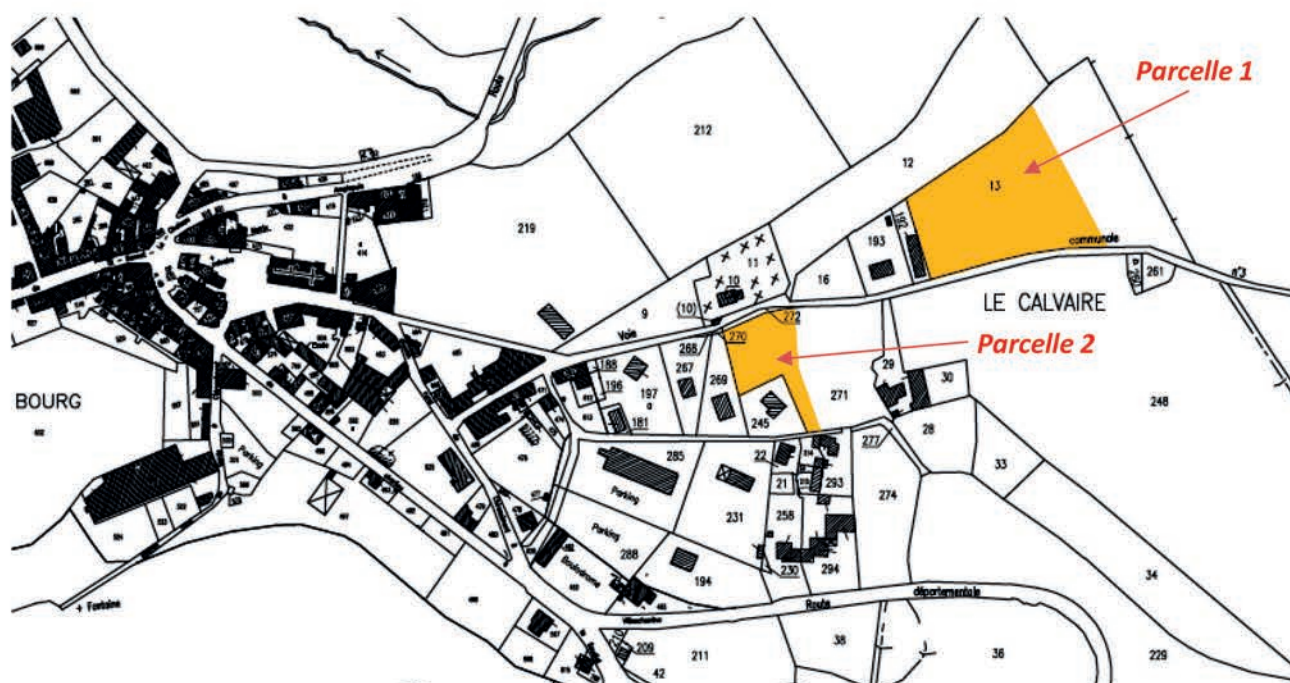




# NOUVEAU LOTISSEMENT

Dès 2014 nous avons travaillé à la mise en place d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) nos précédentes navettes vous ont informés de nos travaux. Ce plan a été validé en mai dernier, il intégrera en 2019 le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, PLUi.

Nous présentons ci-dessous un premier projet pour 8 lots, situés sur la gauche du chemin de la Bûche (*parcelle 1*), 2 seront situés sur la droite près de la chapelle St Joseph (*parcelle 2*), voir extrait cadastral ci-dessous. Le début des travaux est prévu pour mars prochain. Quelques lots sont déjà retenus.



## Projet d'aménagement (parcelle 1)





### *Mise en sécurité de la traversée du bourg par une zone 30*

Ces travaux évoqués depuis 2013 et intégrés au COCA (contrat communal d'aménagement) ont permis une rénovation complète des chaussées RD 49 et RD 5, avec l'enrobé à la charge du Conseil Départemental de la Loire. La commune devant réaliser les aménagements pour organiser le stationnement, les plateaux de ralentissement avec la signalisation nécessaire ainsi que les bouches d'accès aux réseaux des eaux usées et pluviales. La société Suez ayant la charge avec le Syndicat des Eaux de vérifier l'état du réseau existant et la mise à niveau des bouches à clé *qui permettent d'ouvrir et fermer chaque branchement*. Le réseau téléphonique a été également vérifié en vue de l'installation de la fibre optique.

Complément indispensable à l'aménagement de la place de l'église, ces travaux ont apporté une gêne importante dans vos habitudes de circulation, sachez que la prochaine rénovation est prévue dans 25 ans ...



*Le marquage sera terminé en début d'année*





# EMBELLISSEMENT

Il est agréable d'arriver dans notre village, nos massifs d'entrée ont été améliorés, bien fleuris et variés.

L'aménagement de la place terminé, nous a permis de finaliser les points de fleurissement : croix, massifs d'église, mairie.

Au printemps prochain, un nouveau point d'ornement étoffera le massif de la place.

Merci aux personnes qui participent à la réussite de ce fleurissement.

Notre commune fait un effort pour égayer notre bourg, nous invitons aussi les particuliers à fleurir les devantures de leur habitation et participer au concours annuel de fleurissement « Fleurir en Loire » organisé par le Département de la Loire. Peu de démarches à faire... juste s'inscrire en mairie. Une première sélection sera faite par la commission, les dates seront affichées à la grille de la mairie.

« Un village fleuri – Un village qui vit »



*La Commission Embellissement*

## VIE ASSOCIATIVE

### Manifestations 2018

#### JANVIER

**Samedi 20** : Vœux du Conseil Municipal à 11h

**Samedi 20** : Pasta Party 10<sup>e</sup> édition

#### FÉVRIER

**Dimanche 4** : Concours belote L'Indépendante

**Dimanche 18** : Séance Théâtrale

Organisée par le Club de l'Amitié

**Dimanche 25** : Concours belote Chasse

#### MARS

**Samedi 3** : Carnaval + vente de plats à emporter

**Samedi 17** : Repas des chasseurs

**Samedi 31** : Chasse aux oeufs

#### AVRIL

**Samedi 7** : Concert de Printemps L'Indépendante

**Dimanche 15** : Projection film de Chris Mahum +

Les Vamps organisé par le Club de l'Amitié

#### JUIN

**Samedi 2** : Challenge Lili Valois (boules lyonnaises)

**Samedi 16** : Fête des classes

**Vendredi 22** : Fête de la musique

**Samedi 30** : Kermesse / spectacle école

#### JUILLET

**Samedi 14** : 45 ans de la MJC (à confirmer)

#### AOÛT

**Samedi 4 – Dimanche 5** : Ball-trap

#### SEPTEMBRE

**Samedi 15**

**Dimanche 16** } Fête patronale

**Lundi 17** : Concours de boules lyonnaises

#### OCTOBRE

**Dimanche 14** : Thé Dansant

**Samedi 20** : Soirée dansante / choucroute du  
Sou des Ecoles

#### NOVEMBRE

**Samedi 24** : Fête de Sainte Cécile

#### DECEMBRE

**Vendredi 7** : Concert au profit du Téléthon

**Dimanche 9** : Théâtre au profit du Téléthon



# NOS ASSOCIATIONS

## Sou des Ecoles

Le Sou des Ecoles du RPI Chirassimont Machézal a pour mission de trouver des fonds pour financer des projets pédagogiques au profit de nos deux écoles (sortie scolaire, repas de Noël, rencontres USEP ...)



Pour ce faire, nous organisons tout au long de l'année plusieurs manifestations, qui ravissent petits et grands :

- Carnaval dans les rues du village
- Chasse aux œufs
- Kermesse de fin d'année

Notez dans vos agendas : soirée choucroute le 20 octobre 2018 !!!... Et d'autres événements à venir pour 2017 / 2018 !

**N'hésitez pas à venir partager un moment convivial avec nous. Parlez-en à vos amis, à vos proches, à vos voisins et venez nombreux !!!**



Membres du bureau 2017

**Président :** Stéphane Démolière

**Vice-Présidente :** Claire Barralon

**Trésorière :** Audrey Vernay

**Vice-Trésorière :** Nadia Ferchichi

**Secrétaire :** Liz Ramirez

**Vice-Secrétaire :** Eric Saureau

Pour nous suivre, rejoignez-nous :



Sou Des Ecoles RPI Chirassimont Machézal





# NOS ASSOCIATIONS

## L'Indépendante

« La musique, c'est du bruit qui parle » V. Hugo

Du bruit, nous en faisons.

Parle -t-il ?

Certes, nous n'avons pas la prétention d'exprimer des grands sentiments, ni envolées lyriques, ni soupirs d'émotions.

Mais exprimer la fête, la joie, donner du bonheur d'être ensemble à ceux qui nous écoutent lors des concerts et des sorties, constitue notre principal but et notre plaisir.

Nous avons ainsi, au cours de cette année 2016-2017, animé de nombreuses fêtes des classes et fêtes de village. Particulièrement, nous avons participé à deux grandes manifestations d'une journée complète, à Charlieu pour la Fête des Tisserands (fête traditionnelle qui perdure depuis le Moyen-Age) et à Dompierre sur Besbre pour la fête de la Saint-Pierre où nous avons tissé des liens d'amitié.

La participation de 4 jeunes têtes à la fanfare redonne plaisir et courage aux anciens. Au sein de la batterie fanfare, ils peuvent découvrir ce que donne la musique : jouer avec d'autres, créer quelque chose collectivement, donner de la joie et du plaisir à soi-même et aux autres.

Aussi nous entendons poursuivre l'effort de développement de notre petite école de musique. Dès maintenant, enfants, parents pensez que la pratique musicale est œuvre d'éducation, découverte de soi et de ses talents, maîtrise du corps, ouverture et écoute aux autres, autodiscipline collective...sans peine et dans la joie



**Les médaillés 2017** récompensés pour leurs années de présence (de gauche à droite) :

50 ans : Marcel Lafay – Philippe Vignon

40 ans : Bruno Muzel – Bernard Roche – Sylvie Terrier

20 ans : Ludovic Fabre

12 ans : Guillaume Barras



# NOS ASSOCIATIONS

---

## Club du 3<sup>ème</sup> Age et de l'Amitié

Les membres du Club du 3<sup>ème</sup> Age et de l'Amitié se réunissent les mardis 1 semaine sur 2 à la salle des associations.

Une nouvelle activité voit le jour : LA MARCHE. Le Club vous propose de vous réunir les mardis pour une randonnée entre jeunes et seniors, avec une collation à l'arrivée. Adhésion annuelle de 15 €, assurance comprise.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Président ANDRÉ Marc au 04 77 62 42 02 ou DUBESSY Gérard au 04 77 62 42 52.



### Activités 2018

- 9 janvier** : Galette des rois
- 6 février** : repas + animation Ste Bioglobe
- 18 février** : Théâtre Troupe L'Imaginaire
- 20 mars** : Inter Club avec Neulise
- 15 avril** : Projection film de Chris Mahum
- 15 mai** : Sortie 1 journée à définir
- 12 juillet** : repas grenouilles
- 4 octobre** : repas Groasse
- 14 octobre** : Thé dansant
- 6 décembre** : repas Noël
- 27 Décembre** : Bûche - Papillotes



# NOS ASSOCIATIONS

## Chasse Communale

La société de Chasse communale recense 21 membres.

Résultats pour la saison 2016 gros gibiers : 2 sangliers et 9 chevreuils

Du changement à venir au sein de la société, nous allons changer de local en 2018. Merci à la municipalité de nous mettre à disposition une pièce sous la mairie après avoir engagé quelques travaux.

La société va s'occuper dans l'hiver d'aménager ce local.

### Activités prévues pour 2018 :

25 février : Concours de belote

17 mars : Repas des chasseurs

4 et 5 août : Ball-trap

24 novembre : vente de boudins

A l'occasion du repas des chasseurs, La Fédération de la Chasse de la Loire a eu l'honneur de remettre la médaille du dévouement à Francisque Crionay pour ses 48 années de permis de chasse et ses 12 ans de présidence au sein de la société.



## Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte au public le :

**MARDI** : de 9h30 à 11h

**MERCREDI** : de 11h à 12h

**SAMEDI** : de 9h30 à 11h

*« Lire c'est voyager, voyager c'est lire »*  
Victor Hugo





# NOS ASSOCIATIONS

## MJC

Président Sébastien VIVEL  
La MJC compte cette année 25 sociétaires.

### Ses Activités :

- Groupe de Théâtre
- Mise en place d'activités jeux de société pendant les vacances scolaires.
- Location du terrain de tennis : 5 Euros, prise des clefs chez Cécile LATHUILLIERE ou chez Sébastien VIVEL
- Prévision d'une sortie au ski en février / mars 2018
- Anniversaire de la MJC Chirassimont le 14 juillet (regroupement des adhérents depuis la création)



## Taï Chi – Qi Gong

La saison 2017-2018 compte 15 inscrits à l'activité Taï Chi Qi Gong de la MJC. Cette pratique se fait tous les mardis soir de 20h à 21h30 à la salle des associations en alternance avec la salle d'animation rurale de Machézal (hors vacances scolaires).

Pierre Mabboux de l'association de l'art du Chi des Monts de Tarare assure l'enseignement de cette pratique corporelle que l'on peut qualifier de gymnastique énergétique. Le cœur de cet art est le travail sur notre centre énergétique. Cette pratique développe une respiration profonde, assouplit les articulations et apporte une détente psychique.

Si vous souhaitez découvrir cette activité vous pouvez participer à 1 séance gratuite ou demander des renseignements au 06 28 92 02 89.





# NOS ASSOCIATIONS

## Le Comité des fêtes

### Une année très animée !

Comme chaque année, la Pasta Party a connu un franc succès. Au programme, pâtes accompagnées de différentes sauces, musique et surtout bonne ambiance !

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre a eu lieu la fête patronale au village. La semaine précédente, les vendeurs de brioches se sont rendus chez les habitants.

Vendredi 15 septembre, le concours de pétanque en soirée a vu s'affronter de nombreux joueurs. Samedi 16 septembre, les jeux Intervillages ont rassemblé des équipes des villages voisins : St Just la Pendue, Ste Colombe sur Gand, Fourneaux, Croizet sur Gand, St Cyr de Valorges et une équipe de Machézal – Chirassimont. Les équipes se sont affrontées lors de jeux de dextérité, de rapidité, de force, de précision, de coopération : tir à la corde, casse-boîtes, dégustation de tarte à la crème, relais... Un fil rouge, la confection d'un collier de coquillettes, a demandé patience et minutie. A l'issue des différentes épreuves, c'est l'équipe de Machézal-Chirassimont qui a remporté l'Intervillages. Mais ce sont surtout la bonne humeur, la convivialité et la rigolade qui ont permis de passer un excellent moment. Ensuite, l'Orphéon de Bruliolles et l'Indépendante de Chirassimont nous ont offert un concert très animé avant un splendide feu d'artifice.



La course en sacs et le public venu nombreux les encourager

Dimanche, les enfants ont pu défiler déguisés dans les rues du village accompagnés par l'Indépendante. Ces derniers ont animé l'apéritif qui a précédé le repas et le spectacle du « Guinguette show ». Ces deux charmantes chanteuses nous ont présenté un spectacle mêlant chansons et humour. L'après-midi s'est terminé par la démonstration de country par les danseurs des Milans Danse de St Just la Pendue.

Samedi 25 novembre, une soirée spectacle au profit du Téléthon a eu lieu. La pièce « Le Prénom » joué par la compagnie « Côté Cour » a réjoui le public.





# CLASSES EN 7

Les conscrits des décennies en 7 n'ont pas dérogé aux habitudes casamontoises de marquer l'évènement.

C'est l'occasion de retrouvailles pour ceux qui ont quitté pour des raisons diverses notre commune, mais qui gardent une part de leur cœur à Chirassimont. Pour ceux qui à l'inverse ont rejoint notre cité, c'est un moment de plus pour s'intégrer.

C'est aussi une journée privilégiée pour se remémorer des bons moments passés à l'école ou dans d'autres occasions. Cette fête des classes joue un rôle de rapprochement entre les générations.

La journée a débuté par les traditionnelles photos du groupe et par classe, tout en respectant les pauses café-brioches. Après une cérémonie religieuse où nous avons eu une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté depuis 10 ans, et les malades qui ne pouvaient se joindre à nous, le cortège s'est mis en place pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Animé par l'Indépendante, le défilé a parcouru nos rues où de nombreux spectateurs s'étaient regroupés, pour se terminer sur la place de l'église qui recevait sa première fête des classes depuis sa rénovation.

Après l'apéritif ouvert à tous, un repas festif avec plus de 200 participants a occupé l'après-midi, suivi d'une soirée dansante.

**Rendez-vous dans 10 ans...**

